



Publication  
15 avril 2021  
Numéro 102

**DONNÉES**  
Mars 2021

# INDICE DES PRIX

## du transport aérien de passager

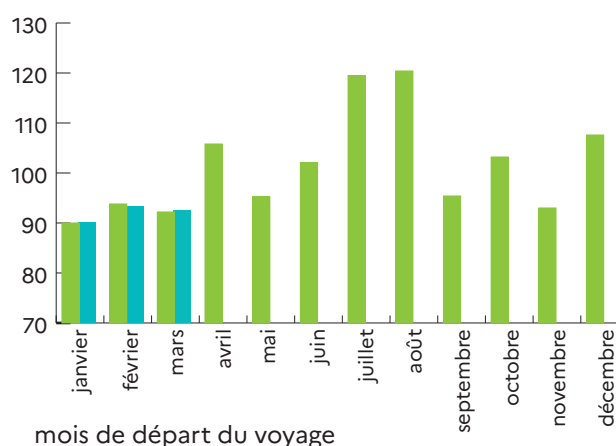
### MÉTHODOLOGIE

Les indices de prix du transport aérien de passagers (IPTAP) présentés dans cette publication sont calculés selon une méthodologie proche de celle utilisée pour la construction de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'INSEE. Le périmètre de l'IPTAP DGAC diffère toutefois de celui de l'IPC relatif aux transports aériens de voyageurs publié par l'INSEE.

En 2021, l'IPTAP DGAC est construit sur une base de tarifs aériens relevés pour plus de 300 lignes aériennes (origine, destination, transporteur) directes et indirectes, assurées par une cinquantaine de transporteurs. Tous les prix collectés concernent des voyages aller-retour au départ de France (métropole ou DOM) et incluent toutes les taxes, redevances et surcharges applicables. Environ 130 000 tarifs aériens sont relevés chaque mois auprès du système de réservation Travelport et des sites Internet des transporteurs ; ils correspondent à des tarifs disponibles à la vente au moment de la réservation et selon une segmentation portant sur la date et la durée de voyage, la classe de transport, le type de billet choisi... Leur pondération est réalisée sur une base annuelle fixe, construite à partir de données de trafic et d'enquêtes réalisées auprès des passagers. Les indices présentés illustrent une évolution des prix à structure de consommation constante et n'ont pas pour vocation à retracer une évolution de recette moyenne du secteur.

L'indice des prix du transport aérien de passagers reflète l'évolution des prix des voyages du mois pour les passagers au départ de métropole, toutes classes de transport, tous motifs de voyage et toutes destinations confondus.

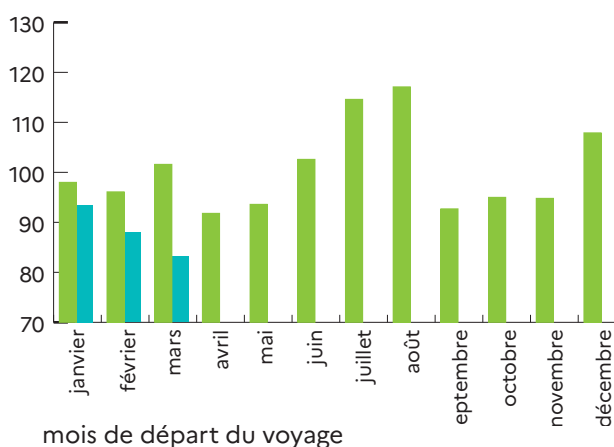
**INDICE MENSUEL**  
des prix du transport aérien de passagers : IPTAP Métropole



**INDICE 100 = 2017**  
**ZONE DE DÉPART**  
■ Métropole en 2019  
■ Métropole en 2021

L'indice des prix du transport aérien de passagers relatif aux DOM reflète l'évolution des prix des voyages du mois pour les passagers au départ de quatre départements d'Outre-mer vers la métropole et sur des liaisons entre DOM.

**INDICE MENSUEL**  
des prix du transport aérien de passagers : IPTAP DOM

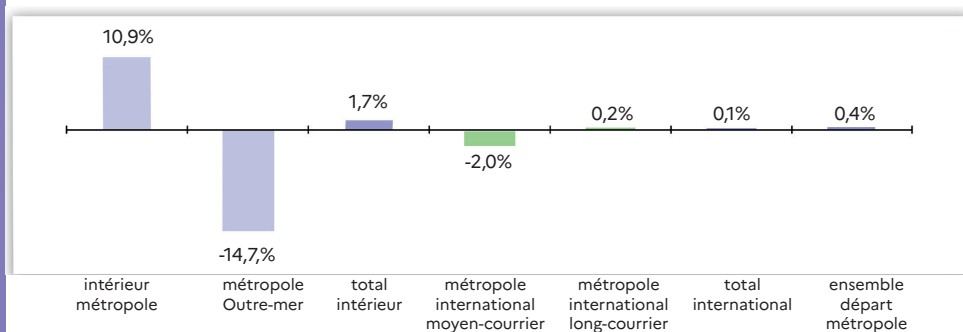


**INDICE 100 = 2017**  
**ZONE DE DÉPART**  
■ DOM\* en 2019  
■ DOM\* en 2021

\* Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion

## ÉVOLUTION des prix au départ de métropole

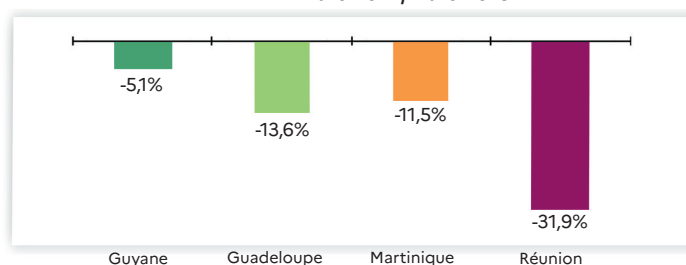
Mars 2021/Mars 2019



Départ Métropole vers chacune des destinations

## ÉVOLUTION des prix au départ des DOM

Mars 2021/Mars 2019



Zone de départ vers toutes destinations

## INDICE MENSUEL des prix du transport aérien de passagers

voyage	Pondération 2021 <sup>1</sup>	Indices relatifs aux voyages du mois de mars 2021 Indice 100 = 2017	Variations en % en m/m-24			Variation en % en m/m-24
			janvier	février	mars	Cumul 2021
Intérieur métropole	1 378	97,8	- 4,5	2,8	10,9	3,0
Métropole - Outre-mer	811	76,6	-12,9	- 9,8	- 14,6	-12,3
Total intérieur (départ métropole)	2 189	90,3	- 7,0	- 0,1	1,7	- 1,8
Métropole - International moyen-courrier	2 510	91,6	13,5	1,6	- 2,0	4,0
Métropole - International long-courrier	4 553	93,0	- 5,6	- 3,5	0,2	- 3,0
Total international (départ métropole)	7 063	93,3	2,2	- 0,6	0,1	0,6
Ensemble départ métropole	9 252	92,5	0,0	- 0,5	0,4	0,0
Ensemble départ DOM <sup>2</sup>	748	83,2	- 4,6	- 8,4	- 18,1	-10,5
Ensemble départ France	10 000	92,1	0,3	- 0,7	- 0,6	- 0,3

(1) : la structure de pondération reflète la consommation de transport aérien calculée à partir des estimations des trafics des véritables origines et destinations au départ de France en 2020 valorisées par les tarifs relevés en 2020

(2) hors Mayotte

La DGAC a interrompu la série des publications IPTAP à compter du mois de mars 2020 du fait de l'arrêt quasi total du trafic aérien lié à la crise sanitaire de la Covid-19 qui a par ailleurs engendré une période de confinement généralisé en France du 17 mars au 11 mai 2020, puis de re-confinement du 30 octobre au 15 décembre. Si les déplacements ont été à nouveau autorisés à partir de mi-mai 2020, de multiples restrictions ont perduré et de nombreuses liaisons aériennes sont restées suspendues, notamment à l'international. En 2020, conformément aux recommandations d'Eurostat sur les indices de prix, les évolutions des prix sur les liaisons aériennes suspendues du fait de la crise sanitaire ont été estimées à partir des évolutions m/m-1 constatées sur le socle « solide » de l'échantillon, i.e. les lignes effectivement opérées par les compagnies aériennes. Ce socle solide était au plus bas en avril et mai 2020 (20% de l'échantillon IPTAP), puis est remonté progressivement pour atteindre 68% de l'échantillon fin 2020. En 2021, compte-tenu de la persistance de la crise pour le transport aérien, l'échantillon a été fortement réduit et permet uniquement la publication des faisceaux géographiques consolidés. Par ailleurs, les liaisons DOM-international ont été supprimées de l'échantillon 2021 et les évolutions d'indices ont toutes été recalculées en conséquence à périmètre constant. Le socle solide de l'échantillon servant à estimer les évolutions des prix manquants est dorénavant constitué par l'ensemble des tarifs relevés sur les lignes de l'échantillon, qu'elles aient été finalement opérées ou pas. Sauf mention contraire, les taux de croissance présentés dans ce document neutralisent l'année atypique 2020 et se rapportent à l'année 2019 ou au mois équivalent de l'année A-2 (m/m-24).



**Direction générale de l'Aviation civile**  
 Direction du transport aérien  
 Sous-direction des études,  
 des statistiques et de la prospective  
 Bureau des études économiques  
 50, rue Henry Farman 75720 Paris cedex 15  
 téléphone : 01 58 09 46 90

